

RCS : VIENNE Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00062 Numéro SIREN : 834 580 235 Nom ou dénomination : A.Y.D. TRANSPORTS

Ce dépôt a été enregistré le 21/11/2023 sous le numéro de dépôt B2023/012602

12602

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU A.Y.D. TRANSPORTS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>31 RUE DE LA CONVENTION 38200 VIENNE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>8 3 4 5 8 0 2 3 5 0 0 0 1 0</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le. <u>31/12/2022</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	57
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 131
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	173 913
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	199
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	8 600
	TOTAL (II)		BJ	BK	183 902
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	60 519
		Autres créances (3)	BZ	CA	21 630
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Disponibilités		CF	CG	123 246	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	9 075	
	TOTAL (III)	CJ	CK	214 471	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	398 373	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

DGFIP

* De : explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU A.Y.D. TRANSPORTS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 14 000)			DA	14 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	1 400
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	127 929
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(40 148)
	Subventions d'investissement /			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	103 180
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	34 573
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	37 617
	Dettes fiscales et sociales			DY	83 394
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
	TOTAL (IV)			EC	155 585
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	258 766	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	155 585
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A.Y.D. TRANSPORTS							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	245 150	FB		FC	245 150	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	753 322	FH		FI	753 322	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	998 472	FK		FL	998 472	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	28 203	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	3 002	
	Autres produits (1) (11)					FQ	693	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 030 372
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	203 850	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	557 117	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	690	
	Salaires et traitements*					FY	221 030	
	Charges sociales (10)					FZ	49 417	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	30 946
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	151	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 063 204
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(32 832)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 796	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	5 796	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(5 796)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(38 628)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SASU A.Y.D. TRANSPORTS		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 519		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 519		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(1 519)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 030 372		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 070 520		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(40 148)		
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	41 628	
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	3 002	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			1 519				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs			

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : SASU A.Y.D. TRANSPORTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 258 766 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 40 149 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/07/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	58			58
Immobilisations incorporelles	58			58
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	524	608		1 132
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport	171 940	1 300		173 240
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	674			674
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	173 138	1 908		175 045
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	39	160		199
- Prêts et autres immobilisations financières	5 600	3 000		8 600
Immobilisations financières	5 639	3 160		8 799
ACTIF IMMOBILISE	178 835	5 068		183 902

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 908	3 160	5 068
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 908	3 160	5 068

Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	58			58
Immobilisations incorporelles	58			58
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	339	212		552
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport	107 590	30 734		138 324
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	674			674
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	108 603	30 947		139 550
ACTIF IMMOBILISE	108 661	30 947		139 608

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 99 825 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	8 600		8 600
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	60 519	60 519	
Autres	21 630	21 630	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 076	9 076	
Total	99 825	91 225	8 600

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	13 147
Total	13 147

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 14 000,00 euros décomposé en 140 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 155 585 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 617	37 617		
Dettes fiscales et sociales	83 395	83 395		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	34 573	34 573		
Produits constatés d'avance				
Total	155 585	155 585		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	34 573			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 34 573 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	593
Dettes provis. pr congés à payer	6 515
Personnel - autres charges à payer	10 000
Charges sociales - charges à payer	7 736
Etat - autres charges à payer	130
Total	24 974

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	9 076		
Total	9 076		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2022
Chiffre d'affaires France	998 472
TOTAL	998 472

certifié conforme à l'originale.

A.Y.D TRANSPORTS
SAS au capital de 14.000 €
31 rue de la Convention
38200 VIENNE
834.580.235 RCS VIENNE

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DES DECISIONS ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2023**

L'an 2023,
Et le vendredi 30 juin, à 16 heures,

Monsieur Yener AYDEMIR, demeurant à PONT EVEQUE (38780) 27 Chemin du Plan et de la Feyta,

Le président constate qu'en qualité d'associé unique, propriétaire de 140 actions composant le capital social de la Société par Actions Simplifiée dénommée A.Y.D. TRANSPORTS, que l'Assemblée étant saisie de résolutions de caractères ordinaires, est en état de délibérer.

Après avoir établi le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé, le président a pris, en son siège social, les décisions suivantes :

ORDRE DU JOUR

- Après lecture du rapport du Président, examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Constatation et éventuellement ratification des conventions visées à l'article L. 227-10 alinéa 4 du code de commerce,
- Quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Ratification de la rémunération du Président.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, sur la base de son rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2022, approuve plus particulièrement les comptes annuels et les opérations qu'ils traduisent.

DEUXIEME DECISION

Le Président, associé unique, a donné toute précision sur les conventions visées par l'article L.227-10 alinéa 4 du Code de commerce dans son rapport de gestion.

TROISIEME DECISION

Le Président, associé unique, déclare s'être conformé aux prescriptions du code de commerce relatives aux sociétés commerciales.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique, constate que le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2022 fait apparaître un résultat déficitaire (perte) de 40.148,67 euros, et propose de l'affecter de la manière suivante :

- Autres réserves : 40.148,67 euros, dont le montant se trouvera ainsi porté de 127.929,38 euros à 87.780,71 euros.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique, se conformant aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, constate et reconnaît qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

SIXIEME DECISION

L'associé unique ratifie la rémunération brute évoquée dans le rapport de gestion et allouée au Président, Monsieur Yener AYDEMIR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique.

AU PROCES VERBAL SUIVENT LES SIGNATURES

LE PRESIDENT

Yener AYDEMIR

